

Le président du praesidium Mgr Anselme SANON

Excellence M. Le président du Faso, président du conseil des ministres, Excellences MM. Les anciens chefs d'Etat du Burkina, Mmes et MM. les représentants des victimes ou des familles des victimes, Honorables invités, Mesdames, Messieurs,

Que chacun et chacune se sente le bienvenu en cet espace et en cet instant de retrouvailles où la Nation est face à elle-même.

Nous sommes tous venus à ce rendez-vous parce que nous avons le pardon au cœur pour le partager.

En le demandant et en l'accordant.

En cet instant solennel et en raison du caractère exceptionnel de la cérémonie, je donne la parole au représentant de la communauté musulmane pour faire des bénédictions de pardon et de paix.

Nous accueillons dans nos cœurs les bénédictions formulées à l'adresse de la Nation tout entière, à l'adresse aussi de chacun d'entre nous. Ce jour est d'une importance capitale pour ce que nous voulons être et faire.

Jour de concorde, préparé par un temps de retrospection, d'examen de conscience sur tous les manquements préjudiciables à la paix sociale et au progrès du pays. Nous sommes tous coupables pour ce que nous n'avons pas fait, mal fait, omis de faire, laissé faire. Responsables, intellectuels, chefs coutumiers, ainsi que les communautés religieuses, qu'avons-nous fait pour être utiles ou nuisibles à ce pays. Je donne la parole au président national d'organisation.

Nous remercions le CNO, le président du CNO,

Excellence monsieur le président du Faso,

Excellence messieurs les anciens chefs d'Etat du Burkina,

Il fallait un moment pour s'arrêter, observer et réfléchir, marquer une pause pour trouver ensemble des voies et moyens conduisant à l'instauration et au maintien de la paix sociale. Notamment par les voies de la justice, de la vérité et surtout de l'humilité qui permettent de reconnaître les torts et les erreurs qui permettent également de pardonner avec grand cœur magnanimité. Nous vous invitons pour cela au premier acte que comporte notre cérémonie, le repentir et au second l'aveu en vue du troisième, la réparation.

Nous nous adressons à vous qui avez exercé ou continuez d'exercer, le pouvoir d'Etat.

Et en la personne de notre aîné, votre aîné, Son Excellence monsieur le prési-



Le président du praesidium Mgr Anselme SANON

dent Sangoulé Lamizana pour la mise en œuvre des premières phases de cette démarche.

La démarche de nos chefs d'Etat faite d'humilité et d'une grande hauteur de vue honore ces auteurs et à travers eux tout le peuple burkinabè. Beaucoup d'autres d'entre nous, au pouvoir ou dans l'opposition vivants ou morts auraient pu les accompagner aujourd'hui sur le banc du repentir. Combien n'ont pas continué à tuer, à spolier, à exiler, à juger et condamner, à réduire à la misère morale et matérielle, d'honnêtes concitoyens et leurs familles dans ce pays.

Ayant donc présenté officiellement les excuses de l'Etat au nom de tous les régimes précédents et aux familles des victimes, il est souhaité que toute la Nation comprenne que le chemin qui bâtit l'avenir c'est le pardon, c'est la réconciliation, c'est la miséricorde.

Nous demandons aux familles des victimes, à toutes les personnes blessées de prendre avec courage et aussi avec magnanimité ce qui a été dit, d'en faire une lecture positive, en vue de l'avenir. Nous demandons aux portes-paroles des victimes ou des familles des victimes, de prendre la parole.

Nous remercions de tout cœur les portes-paroles des familles et des personnes qui ont été victimes d'une manière ou d'une autre. Nous sommes en Afrique. Pour un fils qui tombe c'est non seulement une famille, c'est un village, c'est une région, c'est tout un peuple qui est touché.

C'est dire que ces blessures, nous les avons portées comme fils de cette nation.

Nous remercions les familles et leurs portes-paroles d'en être le symbole vivant et en même temps de nous conduire vers le chemin de la réconciliation par le pardon et en mémoire de tous les disparus, tous confondus, mais sans être confondus, nous demandons une minute de silence.

Nous remercions toute l'assemblée qui s'est associée à ce geste qui est un moment de soutien moral à toute la nation qui est également une concorde c'est-à-dire l'accord des cœurs en vue de l'avenir.

Nous invitons le vice-président des Fédérations et communautés protestantes le Pasteur Freeman Compaoré à analyser le sens du pardon, selon les Saintes écritures que nous avons déposées devant vous, qui sont pour nous sacrées.

Nous demandons au représentant des autorités coutumières du praesidium, de faire une intervention pour affirmer le sens du pardon de la clémence dans nos valeurs culturelles.

Nous remercions chacun des intervenants. Les membres du praesidium ont tenu à dire qu'ils partageaient le contenu de ces interventions. Parce que le pardon est sacré. Il vient de Dieu et les délégués des religions et les leaders spirituels, tiennent à noter devant vous, que la vie de la Nation ne résulte pas seulement à la mise en œuvre de mécanismes politiques, sociaux de tous ordres. Mais parce qu'il s'agit d'une Nation, il s'agit des hommes et des femmes, il s'agit des humains, cela amène à placer le spirituel, la spiritualité, Dieu, au cœur de nos entreprises, quels que soient les régimes sous lesquels nous vivons.

Le pardon est sacré, pardonner ennoblit l'homme et le met à la mesure de Dieu. Une Nation qui pardonne, elle vient à la source de la vie que ce chemin ouvre nos cœurs les uns vers les autres et vers l'amour de la patrie, de la Nation tout entière.

Vouloir sortir de la crise, prendre le chemin de l'avenir, avec un cœur apaisé, des relations fraternelles réjouit l'aspiration de ce peuple. Engager la démarche qui y conduit, demander courage, lucidité, humilité, et détermination responsable, à ce point, nous voulons demander encore une fois, à ceux qui étaient et qui sont des pères et de la Nation, qui ont exercé ou exercent le pouvoir, nous voulons leur demander s'ils souhaitent encore intervenir pour achever la route qui mène au pardon.

La Nation entière a entendu ce qu'elle

attendait de vous chefs de l'Etat à savoir, prononcer officiellement, publiquement la condamnation de tout ce qui est arrivé et assumer la responsabilité de tous ces actes au nom de l'Etat.

Le peuple a entendu votre engagement, à demander pardon au nom de l'Etat aux personnes et aux familles des victimes ainsi qu'à toute la Nation. Le peuple a entendu votre engagement à mettre en œuvre tout ce qu'il faut pour éviter de pareilles situations à l'avenir. La Nation a applaudi aux engagements que vous venez de prendre, et au mécanisme de suivi que vous prévoyez pour cela. Elle accueille aussi, cette Nation, votre volonté d'instituer une journée de la Nation qui permette régulièrement de rendre compte à la Nation de ce que l'Etat vit. De rendre compte à la Nation, de la gestion ordinaire de l'Etat et des grands engagements pris solennellement devant Dieu et devant les hommes. Que le Seigneur vous entende et qu'il vous donne à chacun, la joie de voir progresser ce pays selon les lignes que vous avez tracées. Et maintenant, nous invitons le président du Faso, et les représentants des victimes ou des familles des victimes à se rencontrer, à se serrer la main et à se donner l'accolade.

Pouvons-nous inviter chaque membre de l'Assemblée à se donner la main, signe de cette paix sociale retrouvée. Les membres du praesidium ont voulu livrer à l'attention de toute l'Assemblée, ce passage d'un prophète : *«Avec quoi me présenterais-je devant le créateur, avec quoi, irais-je me prosterner devant le Dieu très Haut. Faudra-t-il que je vienne avec des holocaustes, avec des fautes d'un an, le très Haut prendra-t-il plaisir avec des milliers de bœufs. Veut-il que je Lui offre des torrents d'huile ? Faut-il que j'offre mon fils aimé pour payer mon péché. Donner celui qui est né et de moi pour expier ma propre faute ? On t'a fait savoir ô homme ce qu'est Dieu. Ce que le très Haut attend de toi. Rien d'autre que ceci : accomplit la justice, aime la bonté et marche humblement avec ton Dieu. Tel est le message, le chemin pour la paix des cœurs et la paix sociale. En signe de cette paix sociale que nous célébrons en signe de ce pardon et de cette paix, j'invite Son Excellence M. le Président du Faso, les anciens chefs d'Etat et les représentants des victimes ou familles des victimes à procéder à un lâcher de pigeons.*

J'invite l'ensemble du peuple burkinabè à communier à cette paix en accueillant et en entretenant les pigeons que les plus chanceux viendraient à recueillir».